



Renseignements surmes droit

Par **dauphin78_old**, le **05/11/2007** à **16:19**

Madame,Monsieur,

J'ai ma fille de 19 ans qui vie à Quimper elle et venue passer une semaine de vacances et à envoyer des CV pour trouver du travail en regions parisienne car nous habitons Poissy (78) elle à dejà eu une reponse pour laquelle l'employeur veut la rencontrer au plus vite.

Mes le problème et que son fils d'un ans à etait confiée à l'Aide Sociale à l'Enfance du Finistère elle les a contacter mes il ne veule rien savoir et ne l'aide pas.

Moi je voudrais savoir comment faire pour que mon petit-fils puisse etre en régions parisienne comme sa mère et qu'elle puisse le voir comme elle le fais maintenant avec sont droit de visite.

Car l'Avocate quelle à avec l'aide Juridictionnelle ne répond à aucun coup de téléphone que nous lui donnons.

Merci beaucoup de votre aide